

Henri Prévot - extraits

Il s'agit de diminuer le flux de l'énergie fossile. Celle-ci provient de réservoirs et se répartit en une myriade de canaux puis de fines tubulures arrivant jusqu'aux consommateurs, établissements industriels et personnes privées.

Sur la scène mondiale, l'état des forces et le jeu des acteurs

Pays exportateurs d'énergie fossile, importateurs et autonomes

Nous avons vu plus haut que les réservoirs d'énergie fossile en amont sont beaucoup moins nombreux que les microtuyaux de la consommation finale d'énergie fossile. En fait, ils sont très peu nombreux. Les réserves de pétrole sont pour l'essentiel concentrées dans le Moyen-Orient et quelques autres pays dont, désormais, le Brésil ; plus des trois quarts des réserves de gaz sont détenus par la Russie, l'Iran, le Qatar et les États-Unis ; le charbon, pour plus des trois quarts, se trouve aux États-Unis, en Russie, en Chine, en Inde, en Australie et en Afrique du Sud. Les trois quarts des réserves de pétrole, gaz et charbon se trouvent donc dans une dizaine de pays parmi lesquels six (les États-Unis, le Brésil, la Russie, la Chine, l'Inde et l'Iran) sont dotés de tout ou partie des attributs de la puissance : la culture, l'histoire, le sentiment national, les forces armées, l'assise financière, le territoire, la démographie. Parmi cette dizaine de pays, ceux qui sont exportateurs (la Russie, l'Iran, l'Arabie Saoudite, l'Afrique du Sud, l'Australie) ont évidemment intérêt à ce que la régulation des émissions se fasse par l'offre : à 700 \$/tep, l'enjeu est de plusieurs centaines de milliards de dollars par an. Quelques pays sont ou seront à peu près autonomes : les États-Unis et le Brésil certainement ; la Chine et l'Inde peut-être lorsqu'elles auront réussi à contenir leur consommation d'énergie fossile conformément à l'objectif d'une division par deux des émissions mondiales de CO2. Pour ces pays, que la régulation de la consommation d'énergie fossile se fasse par l'offre ou par la demande est indifférent. Ils disposent donc dans les négociations globales avec les pays exportateurs d'une carte maîtresse qu'ils utiliseront au mieux de leurs intérêts et, peut-être, au mieux des intérêts du monde. Les États-Unis notamment pourraient s'en rendre compte dans leurs négociations, forcément complexes, avec la Russie, l'Arabie Saoudite et l'Iran. La Chine et la Russie ont évidemment bien des sujets de négociation.

(...)

Il n'est pas du tout sûr que la lutte contre le réchauffement puisse être gagnée. Mais on ne peut s'empêcher de penser – de redouter – qu'une négociation entre les grands pays qui détiennent la plus grande partie des ressources serait plus efficace qu'un forum de 200 pays discutant seulement des émissions de gaz à effet de serre.

Dans ce rapport de force, la place de l'Union européenne et de la France

Pour défendre ses intérêts, quels seront les atouts de l'Union européenne ? Fera-t-elle valoir qu'elle donne l'exemple ? Les grandes puissances de ce monde n'ont guère besoin d'exemple (...). Essaiera-t-elle de convaincre les pays exportateurs que son économie ne résistera pas à une forte augmentation du prix de l'énergie fossile ? En proclamant sa volonté de diviser par quatre ses émissions, elle a déjà annoncé que les consommateurs seront capables de payer leur énergie fort cher.

Il est plus sage de constater que dans le bras de fer qui se profile entre pays exportateurs et pays importateurs, l'attitude la meilleure est en quelque sorte la « fuite » : se retirer du jeu, c'est-à-dire ne pas avoir besoin d'énergie fossile ; se retirer du jeu le plus vite possible, avant que les pays qui

produisent de l'énergie fossile, qu'ils soient autonomes en énergie ou exportateurs, ne s'accordent pour réguler la consommation d'énergie fossile par l'offre.

Voici donc probablement l'argument le plus fort pour nous convaincre de beaucoup diminuer notre consommation d'énergie fossile : ce n'est pas pour diminuer nos émissions de CO2 (les émissions françaises s'élèvent à 1,2 % du total mondial), mais pour notre sécurité d'approvisionnement en énergie pour le jour où les pays qui disposent de réserves d'énergie fossile retiendront leur production au motif ou au prétexte – peu importe ici – de la lutte contre le réchauffement climatique. Il s'agit donc d'une question de sécurité publique qui devrait être traitée, au sein de l'Union européenne, comme telle.

(...)

Pays développés et pays en développement

Les pays en développement dépourvus de ressources fossiles, notamment les pays émergents, seront particulièrement sensibles à la façon de réguler les consommations d'énergie fossile, dont dépend le niveau où s'établiront les prix du pétrole, du gaz et du charbon. Si le prix est élevé, non seulement ils devront payer cher leur énergie, mais encore l'aide qu'ils reçoivent et qu'ils espèrent recevoir des pays développés par le mécanisme de développement propre se tarira. Leur intérêt rejoint le nôtre ; travaillons avec eux. (...)

Sous les coups de boutoir du climat, il est probable qu'un jour ou l'autre des décisions, peut-être brutales, seront prises pour que les émissions mondiales de CO2 diminuent beaucoup et que toute l'énergie fossile économiquement accessible ne soit pas consommée. La régulation se fera-t-elle par une maîtrise de la consommation d'énergie fossile ou par une réduction de l'offre ? (...) La France et l'Union européenne ont grand intérêt à diminuer leur consommation de pétrole, de gaz et de charbon avant que la régulation des émissions de CO2 ne se fasse par une sévère limitation de l'offre de ces énergies, qui aurait pour effet une hausse difficilement supportable du prix de ces énergies sur le marché international. (...)

Dans les négociations internationales à venir, face aux pays qui détiennent des ressources d'énergie fossile, l'Union européenne et la France ont fondamentalement un intérêt commun avec les pays en développement et les pays émergents dépourvus de ressources énergétiques – et n'auront pas d'autres alliés.

Henri Prévot